

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille treize, le 25 mai à 10h00.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis Manac'h, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel, Berc'hed Troadec Cadoudal

Absents: Carole le Boulanger, excusée, procuration à Berc'hed Troadec Cadoudal

Jérôme Cochenec, procuration à Sylvie Birhart

Convocation: 13 mai 2013

Secrétaire de séance: Anita Daniel

Objet : Remboursement électricité

Lors de sa séance du 26 mars 2013, le Conseil municipal s'était saisi d'une demande de remboursement de frais d'électricité soumise par des locataires de la Commune. Le Conseil avait demandé à ce que des renseignements soient pris auprès d'EDF pour clarifier la situation. Après avoir entendu un rapport oral sur les investigations conduites par le premier Adjoint, le Conseil, considérant qu'il lui appartient de prendre en compte les dépenses exceptionnelles occasionnées de son fait à ses locataires, décide à l'unanimité d'accepter les demandes qui lui étaient soumises, concernant les frais de dépose et remise en place des compteurs (40€52 et 20€21) comme les taxes afférentes à la consommation d'électricité (162€24).

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT